Doolough Valley

Eau · Irlande

Coordonnées GPS	53.65317, -9.75900
Altitude	37 m
Hauteur maximale	120 m max
Accès	Accès direct en voiture
Référence du spot	313677



Situation du spot et restrictions (image de la carte Drone-Spot)

Soleil (heures locales, UTC)

Jour	Aube	Lever	Coucher	Crépuscule	Durée du jour	Heure dorée
Lun. 23 nov.	07:39	08:20	16:31	17:11	8 h 11	08:20–09:21 · 15:30–16:31
Mar. 24 nov.	07:41	08:22	16:30	17:10	8 h 08	08:22–09:23 · 15:28–16:30
Mer. 25 nov.	07:43	08:23	16:29	17:10	8 h 05	08:23–09:25 · 15:27–16:29

Description

Le Doolough est un lac irlandais du comté de Mayo situé au nord de Delphi Pass, un col de montagne de la région. Base idéale pour la pêche à la truite, elle est aussi un coin tout trouvé pour se détendre au milieu de la nature sauvage.

Scannez pour ouvrir la fiche à jour : météo, carte et restrictions.

https://www.drone-spot.tech/fiche-spot.aspx?id=313677

Avant chaque vol : vérifiez la carte des zones UAS, les NOTAM et les zones temporaires, la météo et l'indice Kp.

Préparer le vol

Check-List avant le vol

- ☐ Zone vérifiée : zones UAS, restrictions, espaces protégés
- ☐ NOTAM et zones temporaires consultés
- ☐ Météo : vent, rafales, pluie, visibilité ; indice Kp
- ☐ Numéro d'exploitant affiché sur le drone
- ☐ Attestation de formation ou brevet sur soi
- ☐ Assurance responsabilité civile vérifiée
- ☐ Batteries chargées : drone, radiocommande, téléphone
- ☐ Hélices, moteurs et châssis en bon état
- ☐ Carte mémoire en place et vide
- ☐ Logiciels à jour, compas et IMU étalonnés
- ☐ Retour automatique : point et hauteur de retour réglés
- ☐ Signalement électronique ou identification à distance actif
- ☐ Zone de décollage dégagée, personnes informées et à distance
- ☐ Observateur présent si vol en immersion

Bonnes pratiques

Ce spot est hors de l'Europe : les règles sont celles du pays. Renseignez-vous auprès de son autorité de l'aviation civile avant de voler ; la bibliothèque Drone-Spot rassemble des notices de plusieurs pays.

- Gardez le drone à vue et volez bas (120 m au plus est la règle la plus répandue).
- Ne survolez pas les personnes, les rassemblements ni les routes.
- Restez loin des aérodromes, des sites militaires et des zones interdites.
- Vérifiez si un enregistrement, une formation ou une autorisation est exigé dans le pays.
- Respectez la vie privée et vérifiez votre assurance.

Résumé non exhaustif : les règles évoluent. Référence : guide de la catégorie ouverte de la DGAC et réglementation du pays.

Liens utiles

Carte des zones UAS autour du spot : https://www.drone-spot.tech/carte-uas.aspx?lat=53.65317&lon=-9.759
Bibliothèque du télépilote : https://www.drone-spot.tech/bibliotheque

Mes notes de vol

Fiche d'information générée par Drone-Spot à partir des données de la communauté : elle ne remplace ni l'information aéronautique officielle ni la réglementation. Le télépilote reste responsable de son vol.